

<b>DATE :</b> <b>CATÉGORIE :</b> <b>À :</b> <b>OBJET :</b>	Le 15 février 2018 <b>ASSURANCE</b> Agents généraux administrateurs, agents associés généraux, conseillers, agents généraux et comptes nationaux <b>Nouvelles réductions de taux pour l'assurance vie temporaire Solution 20</b>	<b>N° 2018-03</b>
---	---	-------------------

Nous sommes heureux d'annoncer l'entrée en vigueur de nouveaux taux initiaux pour Solution 20 le 15 février 2018.

Ce changement de taux reflète notre engagement continu à offrir des prix concurrentiels et à rendre l'assurance vie abordable pour les Canadiennes et les Canadiens.

Nous réduirons les taux de primes initiaux pour Solution 20 :

- pour tous les âges, capitaux assurés et catégories de risque; et
- en moyenne de 3,2 %.

Cette réduction de taux améliorera considérablement le classement global des primes de Solution 20, en particulier pour notre public cible des personnes âgées de 30 à 50 ans.

## Classement concurrentiel des primes initiales de Solution 20

Protection	Classement des primes prévu <sup>1</sup> - Homme, standard, non-fumeur				
	30 ans	35 ans	40 ans	45 ans	50 ans
250 000 \$	1	2	2	2	4
500 000 \$	1	3	3	4	3
1 000 000 \$	1	2	4	3	4

Protection	Classement des primes prévu <sup>1</sup> - Femme, standard, non-fumeuse				
	30 ans	35 ans	40 ans	45 ans	50 ans
250 000 \$	1	3	1	3	4
500 000 \$	2	3	3	4	4
1 000 000 \$	1	1	3	3	3

<sup>1</sup> Les classements prévus sont basés sur les soumissions tirées de LifeGuide le 2 février 2018 en comparant les nouvelles primes annuelles pour les 20 premières années de Solution 20 et les primes annuelles pour les 20 premières années de 23 autres produits d'assurance temporaire renouvelable à 20 ans comparables pour les sexes, les âges, les montants de protection et les catégories de risque indiqués ci-dessus.

## Règles de transition

- Nous établirons aux nouveaux taux toutes les protections Solution 20 approuvées que nous avons reçues au siège social à compter de 17 h, heure de l'Est, le mercredi 14 février 2018.
- Nous établirons automatiquement aux nouveaux taux **moindres** toutes les affaires Solution 20 en cours de traitement que nous avons reçues au siège social avant le 15 février 2018, si elles sont approuvées. Elles doivent toutefois être réglées au plus tard à 11 h, heure de l'Est, le 14 avril 2018.
- Pour bénéficier des nouveaux taux, toute police Solution 20 établie le 14 février 2018 ou avant, mais qui n'est pas encore réglée, doit être retournée au siège social au plus tard à 17 h, heure de l'Est, le 28 février 2018.

## Compétence

Yvonne Lau, spécialiste, Tarification et produits, Marketing, Assurance